



MJC-MAISON POUR TOUS
PEN-AR-CRÉAC'H
17 rue du Professeur Chrétien
29200 BREST
02 98 02 29 75 – 06 52 63 80 56
E-mail : mjc@penarcreach.org

Note d'information aux parents des jeunes inscrits aux séjours

Madame, Monsieur,

Dans le contexte actuel, la MPT fait le choix de maintenir la programmation de ses séjours d'été pour offrir aux jeunes de l'Espace Jeunesse des vacances pour tous. En effet, nous souhaitons favoriser le départ en séjour des jeunes et contribuer ainsi au vivre ensemble en partageant des temps collectifs essentiel dans la construction de l'adolescent.

Les séjours d'été vont pouvoir être mis en place à compter du 22 juin, conformément aux dernières annonces du Premier ministre dans le respect de règles de ces recommandations suivantes. La validation de ces recommandations par les responsables légaux et le jeune est **indispensable** pour l'inscription.

Le port du masque :

Le port du masque est obligatoire pour les jeunes lors d'activités durant lesquelles la distanciation physique n'est pas possible.

Les conditions d'hébergement :

Un jeune par tente afin de respecter les règles de distanciation physique d'1 mètre.

Le transport :

Les minibus seront désinfectés et le chauffeur devra porter un masque, tout comme les jeunes et les accompagnateurs.

Le suivi sanitaire:

Sous l'autorité du directeur du séjour, la personne chargée du suivi sanitaire est désignée référente covid-19. Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus.

Les activités du séjour :

Le programme d'activités proposé tiendra compte de la distanciation physique et des gestes barrières. Chaque activité proposée fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

La restauration :

Le lavage des mains sera effectué avant et après le repas. Les jeunes déjeuneront à distance d'un mètre au moins l'un de l'autre.

La distanciation physique sera respectée dans la mesure du possible durant toute la durée du séjour.

Marianne GAMBIER
Coordinatrice jeunesse



MJC-MAISON POUR TOUS
PEN-AR-CRÉAC'H

17 rue du Professeur Chrétien
29200 BREST
02 98 02 29 75 – 06 52 63 80 56
E-mail : mjc@penarcreach.org

SÉJOUR ITINÉRANT « AU FIL DE L'AULNE » 13 au 17 juillet 2020

- RESPONSABLES DU SÉJOUR** : Rozenn MARTIN / Brian LECOMPTE / Yohann KERANDEL
- COMPOSITION DU GROUPE** : 12 jeunes et 3 animateurs
- DÉPART** : Lundi 13 juillet, rendez-vous à 9h00 à la MPT
- RETOUR** : Vendredi 17 juillet à 17h00 à la MPT
- TRANSPORT** : En vélo fourni par la MPT
- HÉBERGEMENT** :
 - Camping ** Le Val d'Oust à Rohan
 - Camping ** Le point de Vue à Guerlédan
 - Camping municipal de la Vallée de l'Hyères à Port-de-Carhaix
- PRÉVOIR** :
 - Masques
 - Nécessaire de toilette + écran total + serviette de toilette
 - Sac de couchage
 - Lampe de poche ou lampe frontale
 - Vêtements chauds, pull-over, survêtement, vêtements de pluie, tennis, maillot de bain, serviette de plage
- PROGRAMME DU SÉJOUR** : Vélo les matins et activités loisirs les après-midis (geocaching, tir à l'arc, canoë kayak)
- RÈGLEMENT** : L'inscription ne pourra être prise en compte qu'après le règlement de **30€** d'arrhes. Règlement en plusieurs fois possible.
Tarifs : A : 100€ / B : 90€ / C : 70€
- DOCUMENTS À DÉPOSER À L'ACCUEIL** :
 - Fiche d'inscription à l'espace jeunesse
 - Attestation de réussite pour la pratique des activités nautiques (à passer en piscine – avec sa carte d'identité)

AUTORISATION PARENTALE DE DÉPART EN CAMP

Je, soussigné(e), Mr, Mme
Agissant en qualité de père, mère, tuteur de l'enfant :
Né(e) le :
Inscrit mon enfant au **Séjour itinérant « Au fil de l'Aulne »** organisé par la Maison Pour Tous de Pen Ar Créac'h **du 13 au 17 juillet 2020.**
Fait à Le Signature :

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'Espace Jeunesse est ouvert à tous les jeunes sans aucune distinction. Chaque jeune tient une place particulière dans cet espace. Il est assuré d'un accueil et d'un accompagnement adapté à ses besoins, dans le respect de son identité, de son histoire, de sa culture. Mobilisée dans l'éducation contre le racisme et les discriminations, notre équipe jeunesse s'attache à développer un vivre ensemble harmonieux, basé sur les principes républicains et Laïques.

Il ne sera donc pas possible de prendre en compte la pratique de faits religieux ou philosophiques qui engendreraient un quelconque prosélytisme.

L'Espace Jeunesse est un espace dédié aux jeunes de 12 à 25 ans qui adhèrent au projet de la Maison Pour Tous visant à favoriser l'autonomie et l'épanouissement de chacun.

Dans chaque séjour, les règles de vie et de fonctionnement sont mises en place avec les jeunes.

La vie quotidienne est à la charge de l'ensemble des participants mais ceci n'exclut pas la présence et l'intervention de l'équipe d'animation (vaisselle, courses, ménage, élaboration des menus, ...)

L'usage du téléphone portable est toléré sur des plages horaires négociées collectivement afin de favoriser la vie en groupe.

Hors repas et activités : activités de loisirs et temps de vie collective

Interdiction d'avoir de la nourriture et des boissons à l'intérieur des tentes.

Les sorties à l'extérieur ne peuvent se faire qu'avec l'autorisation de l'équipe d'animation. Tous nos séjours sont mixtes, avec des lieux de couchage distincts pour les garçons et les filles.

Ces règles de fonctionnement permettent de mieux vivre en collectivité dans le respect des personnes et du groupe.

La Maison Pour Tous met à disposition du groupe du matériel de camping. Les jeunes sont responsables des éventuelles dégradations, notamment sur les tentes. Toutes dégradations volontaires ou liées à un mauvais usage du matériel seront facturées à la famille.

La Maison Pour Tous se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur (portable, casques audios ...)